



**Grande conférence sociale pour l'emploi  
20 et 21 juin 2013 – Palais d'Iéna**

## **Avenir des services publics**

Les services publics sont structurants et essentiels pour la société française. Ils répondent à la satisfaction des besoins sociaux collectifs et assurent la mise en œuvre des missions afférentes aux politiques publiques.

La crise a révélé, une nouvelle fois, combien ils pouvaient être un amortisseur social. Ils sont aussi une formidable protection contre une dégradation vertigineuse de l'économie réelle et un vecteur potentiel de croissance et de redressement.

Mais leur affaiblissement, les dégradations subies ces dernières années, les privatisations ont profondément réduit leurs capacités d'action. Les réorganisations administratives brutales, les réductions budgétaires ont affaibli l'intervention de l'Etat pour assurer l'égalité entre les citoyens et sur les territoires a remis en cause la qualité des services.

### **Ce que veut la FSU pour les services publics**

Il convient de faire un bilan de l'état des services publics aujourd'hui.

*De nouvelles formes de mise en œuvre de missions des services publics se sont développées : GIP, agences, mise en réseaux de services publics et d'associations à caractère privé avec labellisation, Partenariat public/privé...tandis que des établissements publics étaient remis en cause. Il s'agit alors d'envisager pour nombre d'entre eux des transformations et évolutions que leurs fonctions soient réappropriées par les services de l'Etat.*

Nombre de privatisations ont privé les services publics de capacité d'action essentielle comme France Télécom où sa privatisation, au nom du développement d'internet à l'époque, a conduit à se priver des outils pour empêcher que n'apparaisse une nouvelle fracture sociale, numérique celle-ci ; la Poste (transformée en SA) qui rend désormais bien davantage un service commercial, soumis de plus en plus à la concurrence ; les transports, où les coûts de ceux-ci en excluent un grand nombre de nos concitoyens, à commencer par ceux qui sont dans les plus précarisés ; l'accès à l'eau potable soumise à la logique de rentabilité de grands groupes privés qui font supporter leur profits. La contradiction est telle que de plus en plus de communes ou de collectivités territoriales font le choix d'un retour en régie publique ; l'énergie et la séparation des opérateurs conduisent à une concurrence. Cela amène à rendre inégal l'accès au service (cf l'augmentation des prix...), voire même inaccessible pour les plus précaires. La santé est aussi soumise aux logiques de rentabilité affaiblissant ainsi le système de santé, la couverture du territoire (inégalités territoriales)

### **Les services publics, enjeux de cohésion sociale et d'avenir**

Leur développement et leur élargissement sont surtout une des conditions pour sortir de la crise. Il est nécessaire de rétablir un meilleur équilibre entre la part de PIB qui revient au travail (à la société dans son ensemble) sous forme salariale ou redistributive (de ce point de vue les services publics sont une forme de redistribution très importante pour la vie quotidienne de la population), et celle revenant au capital qui s'est bien trop accrue ces 30 dernières années au seul bénéfice de la finance (+ de 190 milliards qui partent en dividendes). C'est là une des causes de la crise, de son caractère structurel, aux mécanismes hors de contrôle.

Les services publics ne sont pas une charge, mais bien une chance, une richesse de premier ordre du patrimoine social et économique de la France. Les services publics répondent à la fois aux besoins immédiats de toutes et tous pour vivre dignement : santé, éducation, transports, accès à l'eau, à l'énergie, communication, information, logement...et ils sont des outils pour penser les mutations à venir.

## Question d'investissement

Le discours dominant s'est peu à peu concentré sur une approche budgétaire stricte et a stigmatisé les coûts des services publics pour masquer les logiques d'affaiblissements des recettes. D'où l'idée qu'il faudrait réduire les dépenses.

Dès lors des solutions à courts termes ont été envisagées et qui se révèlent extraordinairement plus coûteuses sur les moyens et longs termes : les délégations de services publics, les externalisations, les PPP, etc. par les effets de non-investissement, ou d'économie immédiate sur la masse salariale, on a masqué le coût réel pour les finances publiques.

*Plutôt que de garder la propre maîtrise de ses outils de production et de mise en œuvre des politiques publiques, on accentue la dette, on perd la maîtrise et les savoir-faire, on place la puissance publique davantage sous le joug d'intérêts privés pour partie.*

*De plus, les finances publiques se voient soumises à des exigences de rentabilité, à une gouvernance, qui leur sont étrangères.*

Pour la FSU, les services publics sont à la fois un bien collectif et un outil d'accès et de gestion de biens communs. Ils participent au développement économique, social et culturel. Ils sont au cœur du contrat social. Si la mise en œuvre des services publics devait être laissée toujours davantage à la loi du marché, ou à des intérêts particuliers, ce serait la société que l'on continuerait de fragiliser. Les inégalités continuant de croître.

*La question des services publics pose celle du choix de société, du modèle social que l'on veut ou non faire vivre. C'est donc aussi une question de valeurs : justice sociale, laïcité, égalité...*

*Face aux besoins (Education, formation, santé, logement, transport...) aux défis à relever (agriculture, environnement, recherche...), aux besoins nouveaux (Prise en charge du handicap, perte d'autonomie, petite enfance...), il faut réaffirmer et élargir les champs qui doivent être couverts par des services publics et donc réfléchir mieux à la manière d'assurer leur financement et leur fonctionnement.*

La Fonction publique doit pouvoir jouer tout son rôle. L'Etat doit assumer pleinement son rôle et ses responsabilités d'acteur économique, social, culturel et écologique. Il se doit d'assurer l'égalité sociale et territoriale.

La MAP doit être en rupture totale avec la RGPP. Il revient au gouvernement de définir clairement son orientation en la matière.

L'actuel projet de loi de décentralisation en débat au parlement ne répond pas aux enjeux dans les territoires. Il affaiblit encore la cohérence des politiques publiques.

## Services publics et Europe

La construction européenne, loin de se faire dans un mouvement d'harmonisation sociale par le haut, a introduit une concurrence entre les différents types de services publics : la directive services introduit en effet une rupture entre le service public à la française (régalien, en régie, ou porté par des établissements publics...) et les Services d'intérêt économique général ou même les services sociaux d'intérêt général. La puissance publique est alors ramenée au rang de prescripteur mais la réalisation lui échappe. Et cela aboutit à des logiques de services minimum, et non plus de dynamique sociale.

L'Union européenne ne reconnaît que des SIEG (services d'intérêt économique général) à côté de la concurrence libre et non faussée. Elle promeut une politique de libéralisation et d'ouverture à la concurrence des SIEG.

Il faut au contraire renforcer la réglementation pour les maintenir, les développer et les sortir de la concurrence. Les services sociaux européens d'intérêt général doivent être eux aussi sortis de la concurrence (petite enfance, périscolaire, formation...).

La construction européenne doit viser à l'harmonisation par le haut des services publics en respectant les modèles d'organisation sociale de chacun.